



Athlétic Club Auscitain

ATHLETIC CLUB AUSCITAIN

Résidence du Moulias - Avenue des Pyrénées - 32000 AUCH

05 62 05 16 02 - ath.club.auch@wanadoo.fr

COTISATION LICENCE ANNUELLE

Saison 2021- 2022

Nés en	CATEGORIES	MONTANT COTISATION pour 1 personne	JOURS et HEURES D'ENTRAINEMENTS
2016	Baby Athlé	120 €	Les jours et heures et lieux d'entraînement vous seront communiqués lors de la foire aux sports les 4 et 5 septembre ou nous contacter par mail : ath.club.auch@wanadoo.fr A partir de 2 licences une réduction de 10 % sera effectuée sur le total à payer.
2013 à 2015	Ecole d'Athlétisme	120 €	
2011 et 2012	Poussins	120 €	
2009 et 2010	Benjamins	120 €	
2008 et 2007	Minimes	120 €	
2005 et 2006	Cadets	120 €	
2003 et 2004	Juniors	120 €	
2000 à 2002	Espoirs	120 €	
1988 à 1999	Seniors	120 €	
1987 et avant	Vétérans	120 €	
L'achat du maillot du club sera obligatoire après inscription			

Loisir Adultes : 110€

Marche nordique : montant 40 € licence part FFA et club pour l'assurance
+ 150 € prestations CDA 32 soit au total 190 €.

Documents à fournir pour toutes inscriptions ou réinscriptions :

- Fiche d'inscription remplie (*toutes les cases doivent être renseignées lisiblement*)
- Photo d'identité obligatoire
- Autorisation de droit à l'image signée
- Fiche de renseignements pour les enfants mineurs (jointe)
- Pour les Mineurs, le certificat médical est remplacé par le questionnaire de santé FFA, sauf s'ils ont répondu « oui » à une question de celui-ci. Dans ce cas là le certificat médical type est à fournir.
Pour les Majeurs, Certificat Médical Type (obligatoire pour les créations de licence et questionnaire de santé pour les renouvellements s'ils ont répondu « oui » à une question de celui-ci.*

L'enfant est-il bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) afin de prétendre à la licence verte du Conseil Départemental OUI - NON -
(si oui peut bénéficier d'une aide à déduire du montant de la licence avec dépôt du dossier complet OBLIGATOIRE).
Pour les bénéficiaires du Pass'sport Gers (primaire et collège), il vous faudra fournir un certificat de scolarité et une photocopie de l'allocation de rentrée scolaire 2021.

Cotisation à remettre en même temps que le dossier d'adhésion.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE